



**PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Relevé de décision**  
**Projet de création de la RNN du Haut-Poitou**

**Compte-rendu du 1er Comité de Pilotage du 6 juillet 2021**

Le mardi 6 juillet 2021 s'est tenue en visio-conférence sous la présidence de Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres et de Madame la Préfète de la Vienne, le premier comité de pilotage d'installation du projet de création de la réserve naturelle nationale (RNN) du Haut-Poitou.

Étaient présents :

Préfète de la Vienne/ Chantal Castelnot  
Préfet 79/ Emmanuel Aubry  
DDT de la Vienne/Eric Sigalas/ directeur  
DDT de la Vienne/Catherine Aupert/chef du service Eau et Biodiversité  
DDT 79, Elisabeth Biget Bredif/ adjointe  
DDT 79/Cyril Mouillot/ Chef SEE  
DDT 79/Fabrice Sagot/Chef Unité environnement et biodiversité au sein du SEE  
DREAL NA/Alain Vérot/ Chef Département Biodiversité, Continuité et Espaces Naturels SPN  
DREAL NA/Valérie Boirel/Chargé de mission aires protégées SPN  
DREAL NA/Sophie Audouard/Adjointe Département Biodiversité, Continuité et Espaces Naturels SPN  
OFB/Yohan Trimoreau/chef du service départemental 79  
BRGM/JC Audru /directeur  
CD 86/Joelle Peltier/ Vice Présidente  
Commune St Georges les Baillargeaux / Stéphane Bergeon / 1<sup>er</sup> Adjoint  
Commune de Niort/ Thibault Hébrard, adjoint au maire  
Commune de Pamproux/Thierry Gouband/adjoint au maire  
Commune d' Amberre/Gérald Garnier /Monsieur le Maire  
Commune de Lavoux/Didier Rouet//adjoint au maire  
Grand Châtelleraut/Christelle Revel  
Grand Châtelleraut/Agnès Monamy  
Communauté de communes Val de Gâtine/ Yves Attou /Vice Président  
Commune d'Ardin - Communauté de communes Val de Gâtine/Jean Pierre Rimbeau/maire d'Ardin et président de la Communauté de communes Val de Gâtine  
Communauté de communes Mellois en Poitou / Patrick Trochon / Délégué communautaire  
Commune d'Aigondigné  
Pays Haut Poitou et Clain/ Caroline Barthout/ Service Aménagement, Cadre de Vie, Développement durable  
Pays de Gâtine/Diane Delgado/ chargée de mission Bocage, Paysage et patrimoine Naturel  
Didier Poncet, expert géologue  
CEN NA/Célia Florcyk  
CEN NA/Raphael Grimaldi  
CEN NA/Julian Branciforti  
Vienne Nature / Michel Levasseur / Président  
LPO/Céline Gracieux  
DSNE/Nicolas Cotrel  
PC Nature Pierrick Marion/co-président  
GODS/Alexis Martineau/ coordinateur technique

PALEVORIM = Labo paléontologie Université Poitiers/Jean Renaud Boisserie/Directeur  
Société de Recherches Archéologiques du pays Chauvinois/Maxime Aubrun  
APGP/Patrick Branger  
Amicale de Paléontologie Amateurs du Poitou / Michel Pouyollon/ Président  
Association l'Homme et la Pierre / Eric David / Administrateur  
Association l'Homme et la Pierre / Mikaël Pineau/ Président

Certaines personnes participant à la réunion n'ont pu être identifiées faute de nom de connexion évident. N'ayant pu être cité dans les participants, nous leur prions de nous excuser.

Étaient excusés :

- Alain ROUSSET, Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
- Pierre-Guy PERRIER, Président du Parc naturel régional du Marais poitevin
- Bérengère AYRAULT, élue en charge du patrimoine naturel au PETR Pays de Gâtine
- Didier GAILLARD, Président du PETR Pays de Gâtine
- Mairie de Migné-Auxances
- Mairie de Vouneuil sur Vienne
- Mairie de Beugnon Thireuil
- Thimothée Vial - Chargé de mission botaniste du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

**Introduction de la réunion par M. le Préfet et Mme la Préfète :**

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres indique que ce projet s'inscrit dans la Stratégie nationale de création des aires protégées 2030 (la SNAP) ce qui lui confère un fort enjeu. Il rappelle que par courrier du 7 juillet 2020, les présidents des communautés de communes et les maires des communes concernées par le projet de réserve naturelle nationale ont été informés de la démarche et d'un prochain comité de pilotage. Ce projet ambitieux vise une quinzaine de sites d'anciennes carrières présentant au niveau géologique un fort intérêt patrimonial, dont neuf situées dans le département des Deux-Sèvres et six dans le département de la Vienne. L'installation d'un comité de pilotage avait été annoncée à l'automne 2020, mais l'évolution de la situation sanitaire n'a pas permis de respecter cette échéance.

Il s'agit aujourd'hui de présenter de manière précise le projet de réserve naturelle nationale, son contenu, ses objectifs et le calendrier potentiel, ainsi que les conséquences pratiques d'un tel classement.

Madame la Préfète de la Vienne remercie les acteurs de la Vienne d'avoir répondu présent, ce projet ne pouvant pas être mené sans le concours des élus et des autres acteurs des territoires. Il vise, outre à la protection de ces lieux, à une valorisation pédagogique et à un apport aux territoires en termes de support de développement touristique. Elle souligne par ailleurs que cette répartition de carrières sur les deux départements permet de cibler de manière complémentaire différentes portions des âges géologiques.

Sophie AUDOUARD rappelle l'ordre du jour :

- Rappel du contexte général de ce projet
- Inscription dans l'histoire géologique du Poitou-Charentes
- Présentation synthétique illustrée de chaque site étudié
- Avancement du projet et prochaine échéances
- Temps d'échanges

**1- Rappel du contexte général de ce projet (Sophie AUDOUARD- DREAL/Diaporama)**

L'ensemble des éléments est décliné dans le diaporama joint.

A la question de M. Stéphane BERGEON représentant la Mairie de Saint-Georges-les—Baillargeaux (86), sur les modalités de concertation des élus des communes concernées par le projet, Sophie AUDOUARD précise qu'une information a été faite en juillet 2020 auprès de toutes les mairies concernées par le projet. Depuis, la DREAL a contacté quelques mairies pour effectuer des premières visites de terrain qui s'inscrivaient dans une phase prospective sans avoir pour objectif de finaliser un périmètre définitif.

***Rectificatif post réunion : En raison de la période de réserve imposée par les élections sénatoriales, il n'a effectivement pas été possible de convier à cette visite de terrain les municipalités de 3 communes du département de la Vienne.***

## **2- Histoire géologique du Haut Poitou (Didier PONCET)/ Diaporama**

### **Éléments de synthèse :**

Didier PONCET présente brièvement l'histoire géologique du Haut-Poitou qui constitue le cadre scientifique de la future réserve naturelle nationale (RNN). Les éléments détaillés figurent dans le diaporama joint au présent compte-rendu.

Il est proposé, au vu de l'analyse des sites, d'en sélectionner 15 (notés de 23 à 29 en valeur patrimoniale) jugés particulièrement représentatifs de l'histoire géologique du Haut-Poitou.

Ces sites sont complémentaires dans le temps, mais également dans l'espace.

## **3 - Présentation des 15 sites pressentis (CEN NA – Raphael GRIMALDI et Julian BRANCIFORTI)/Diaporama**

Il s'agit d'une première présentation rapide des sites. La description scientifique complète fera l'objet de l'avant-projet de la RNN, qui sera présentée lors d'un deuxième COPIL. Une présentation par site est développée dans le diaporama de séance (amendé).

## **4- Avancement du projet et prochaine échéances**

Le Préfet des Deux-Sèvres indique que le prochain COPIL aura lieu en mars 2022.

D'ici cette échéance, plusieurs réunions sont prévues, conformément au calendrier prévisionnel présenté en séance, qui permettront à tous les acteurs de prendre connaissance de l'avancement des travaux et de contribuer à cette importante phase de concertation préalable.

## **5 – Echanges avec les participants et conclusion**

A la demande de Mr BOISSERIE, directeur du laboratoire universitaire PALEVOPRIM, qui souhaitait savoir comment le laboratoire pouvait contribuer à ce projet, V. BOIREL répond que le diagnostic scientifique géologique peut lui être adressé pour relecture.

N. COTREL, directeur de l'association de protection de la nature DSNE, se dit satisfait qu'une nouvelle RNN voit le jour. Cela s'inscrit dans la continuité des travaux initiés lors de la SCAP. Il souligne qu'il est important que le patrimoine biologique soit également pris en compte dans ce projet dans les modalités de gestion, et ce en lien avec les partenaires locaux. L'outil réserve naturelle permet non seulement la reconnaissance des enjeux biologiques et géologiques mais également la mise à disposition de moyens pour en assurer la gestion dans la durée.

Le Préfet des Deux-Sèvres conclut la réunion en remerciant les intervenants et les participants. Il insiste sur le fait que cette réunion a permis de présenter les enjeux et l'intérêt d'une démarche de protection sur des sites qui ont un intérêt pour eux-mêmes mais également collectivement en permettant d'avoir une lecture globale de l'histoire géologique de la région. Il précise que toutes questions ou commentaires doivent être adressés aux services de l'État. Les supports de présentation seront envoyés à l'ensemble des membres du COPIL.

Mme la Préfète de la Vienne remercie à son tour les intervenants. Elle insiste sur l'indispensable participation et adhésion de tous les acteurs à ce projet. Le classement d'une réserve nationale n'est qu'une première étape, l'implication de chacun permettra de poser les bases d'une collaboration pour promouvoir et faire vivre cet outil de préservation et de sensibilisation du public.